



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 juin 2014

Communiqué de presse

Poursuite du mouvement de grève à la SARA : Élargissement de la liste des services prioritaires

Compte-tenu de la nécessité pour les services prioritaires de disposer de ressources en carburants suffisantes pour exercer leurs missions, **le préfet de la Martinique a décidé d'élargir la liste des services prioritaires pouvant se rendre dans les 6 stations réquisitionnées pour l'après midi du vendredi 6 juin 2014.**

La distribution de carburants aux usagers prioritaires figurant dans la nouvelle liste s'effectuera aux horaires ci-dessous :

- ESSO Case-Pilote **de 13h00 à 17h00**
- VITO Lorrain et TOTAL Sainte-Luce **de 13h00 à 17h00**

Les policiers et gendarmes assureront la régulation de la circulation aux abords de ces 6 stations qui **seront réservées aux seuls usagers prioritaires dont la liste figure ci-jointe.** Une **carte professionnelle** sera exigée pour obtenir un réapprovisionnement.

Le préfet invite chacun au civisme : seuls les personnes et véhicules considérés comme prioritaires pourront accéder à ces stations. Le préfet demande également à ceux qui, parmi les services et usagers prioritaires, disposeraient encore de suffisamment de carburant, de ne pas encombrer inutilement les files devant les stations.

Il est rappelé que l'approvisionnement en jerricans et dans tout récipient transportable, qui pose de graves problèmes pour la sécurité des personnes, est interdit.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 / 06-96-28-34-42 -audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1